



Commune de
PERROY

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

Perroy, le 09 décembre 2021

CONSEIL COMMUNAL DU 09 DÉCEMBRE 2021

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal No 08/2021 portant sur le Budget 2022

Entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- a) Au vote à main levée, à la majorité des 34 Conseillers présents de refuser l'amendement ci-après proposé par la commission de gestion et finances :

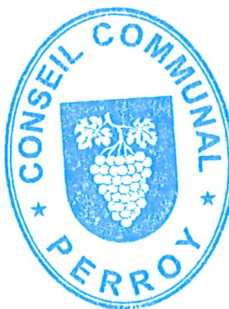
" Le poste 357.3141.008 * Terrain de sport - entretien * de CHF 35'000.-
Est supprimé"

- b) Au vote à main levée, à la majorité des 34 Conseillers présents, d'adopter sans l'amendement ci-dessus, le Budget 2022.

Extrait conforme, levé le 09 décembre 2021
Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :


Antoine Dreier



La secrétaire :


Agnèle Kursner

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.